

PROMOUVOIR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE SANTÉ À L'ÉCHELLE LOCALE

CAPLA – SANTÉ

Cadre d'Analyse des Politiques Locales Activité physique-Santé

A l'heure où le Comité interministériel pour la santé vient de définir l'activité physique pour la santé comme priorité pour 2019 et où une Stratégie nationale Sport-Santé vient de paraître, le Cadre d'analyse des politiques locales Activité Physique-Santé (CAPLA-Santé) est proposé à tous les acteurs des politiques locales.

Le CAPLA-Santé a été construit pour les acteurs locaux afin qu'il puisse être :

- Un **outil d'aide à la décision** et un **support de plaidoyer** dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques AP-Santé,
- Un **catalyseur pour améliorer le travail en intersectorialité** dans l'élaboration des politiques locales,
- Un **panorama des politiques AP-Santé** qui facilite l'identification de celles-ci au niveau infranational.

Le CAPLA-Santé est issu d'une adaptation de l'outil d'analyse des politiques publiques d'activité physique bénéfique pour la santé (HEPA PAT) élaboré par le réseau l'OMS Europe. Dans cette optique, la Société Française de Santé Publique a mené avec l'Université Côte d'Azur, depuis le mois de septembre 2017, un processus d'adaptation de l'outil HEPA PAT pour l'échelon local avec un groupe d'experts.



Le CAPLA-Santé se décline en plusieurs documents :

- Un guide d'accompagnement
- Un outil d'analyse
- Une grille d'entretien
- Des tableaux récapitulatifs des principaux documents de cadrage, sources de financements et sources de données
- Une synthèse
- Une synthèse fictive

L'outil d'analyse collecte des données locales concernant 6 thématiques :

ACTEURS DE L'AP-SANTÉ

FINANCEMENT

DOCUMENTS DE CADRAGE

ÉTUDES ET MESURES
RELATIVES À L'AP-SANTÉ

CONTENU DES POLITIQUES
LOCALES AP-SANTÉ

PROGRÈS ET DÉFIS

A quoi peut servir le CAPLA-Santé ?

- Mener un état des lieux des politiques locales AP-Santé élaboré sur un territoire,
- Conduire l'analyse d'une politique locale d'activité physique,
- Etablir un diagnostic territorial de santé préalable à la création ou au renouvellement d'un contrat local de santé, d'un atelier santé ville, etc.
- Apprécier les mécanismes de collaboration et de coordination intersectoriels présents.

Le CAPLA-Santé a été réalisé avec le soutien de la Direction Générale de la Santé, Santé publique France, l'Université Côte d'Azur (REACTIVES), une bourse « emplois jeunes doctorant » de la région Sud - Provence-Alpes-Côte d'Azur et cofinancé par l'association Azur Sport Santé, l'Université de Lorraine.

PLUS D'INFORMATIONS



www.sfsp.fr
accueil@sfsp.fr